

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR – Gabon**  ***Belgian intervention***  *7 November 2017* |

Monsieur le Président,

Nous remercions la délégation du Gabon pour sa présentation et lui souhaitons plein succès pour ce 3e Examen Périodique Universel.

La Belgique salue les efforts déployés par le Gabon pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de l’examen précédent, notamment la proposition d’une invitation permanente aux titulaires des procédures spéciales. La Belgique se félicite également de la ratification du Deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Bien que des efforts particuliers aient été réalisés dans le domaine des droits de l’enfant grâce à l’adoption d’un cadre législatif plus protecteur, des progrès restent toutefois à faire. Dans ce contexte, la Belgique souhaite faire les recommandations suivantes:

**R1.** D’interdire clairement toutes les formes de châtiments corporels, cruels ou dégradants, et ce, dans tous les contextes et promouvoir les formes d’éducation et de discipline non-violentes.

**R2.** De lutter contre les violences et l’exploitation sexuelle, notamment par la mise en œuvre de procédures et politiques pour prévenir ces infractions, faciliter leur signalement et prendre en charge les enfants qui en sont victimes.

**R3.** De prendre des mesures efficaces pour prévenir et combattre la traite des femmes et des enfants et assurer un cadre légal adéquat pour protéger les victimes et poursuivre les trafiquants.